

SECTEUR SOLIDARITE

Intitulé du poste : Médecin CLAT
Service Prévention Santé en faveur des jeunes et des adultes
Grade : Médecin territorial

DGA : Direction Générale Adjointe de la Solidarité

Direction : Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

Service : Service prévention santé en faveur des jeunes et des adultes

Localisation géographique : CLAT Marseille Bougainville (Centre de Lutte contre la Tuberculose)
8 Boulevard Ferdinand de Lesseps 13015 Marseille
Déplacements sur le département.

Position dans l'organigramme :

Sous la responsabilité du médecin responsable de centre lui-même sous la responsabilité du médecin chef de service, en lien avec l'adjoint du chef de service

Exigences ou sujétions particulières liées au poste :

Poste ouvrant droit aux congés de détente

Classification : A

NBI :

Rythme de travail : 100%

Missions : Dans le cadre des activités du service de lutte contre la tuberculose, le médecin assure des consultations au sein des CLAT, participe aux actions hors les murs du service et peut participer à des actions de santé publique en fonction des besoins. Sa zone d'intervention habituelle peut être modulée en fonction des besoins de remplacements et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emploi et à son domaine d'intervention.

Activités :

- Dans les centres :
 - * Au sein des CLAT, le médecin assure des consultations spécialisées de prévention, de dépistage et de prise en charge de la tuberculose ainsi que les remplacements des médecins dans l'ensemble du service.
 - * Il réalise des consultations de vaccinations BCG
 - * Il assure la gestion des enquêtes autour de cas, en assure le suivi et la coordination.
 - * Il assure le suivi épidémiologique et le recueil des données.
 - * Il participe au fonctionnement du réseau.
 - * Il peut participer aux consultations des CeGIDD et des consultations de vaccination des + de 6 ans.
- A l'extérieur des centres :
 - * Il participe aux actions de prévention et de dépistage « hors les murs » et participe aux actions nécessaires en terme de santé publique.
- Dans le service :
 - * Il participe aux réunions d'encadrement du service.
 - * Il participe aux réunions d'équipe, à l'élaboration des projets, au travail en réseau afin de faciliter le développement de ces actions de santé publique.
 - * En lien avec le chef de service, l'adjoint du chef de service, les médecins responsables et les autres médecins, il participe à l'encadrement technique et aux projets et publications du service.

Capacités et compétences :

Médecin intéressé par l'approche sociale de la santé ayant des compétences techniques pluridisciplinaires : santé publique, tuberculose, infectiologie, et motivé par ces domaines.

Capacités techniques, relationnelles avec les consultants, au sein et entre les équipes. Disponibilité. Mobilité géographique. Maîtrise de l'outil informatique.